



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 1^{er} février 2023

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président
 Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme
 Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle
 Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime

Absents : Madame Pascale G. Malenfant, Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Sont aussi présents : Madame Manon Lévesque, directrice générale
 Madame Geneviève Lizotte, éboueuse

Dans le but d'alléger le texte,
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »
est appelée ci-après « **La Régie** ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

01.02.23 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 1^{er} février 2023 soit accepté tel que présenté en laissant le point Questions diverses, ouvert.

02.02.23 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022, tenue à la Municipalité de Rivière-Ouelle, soit accepté tel que présenté.

03.02.23 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 décembre 2022, tenue à la Municipalité de Saint-Pacôme, soit accepté tel que présenté.

04.02.23 5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier pour l'année 2022 soit adopté tel que présenté par Mme Caroline Thériault de la firme comptable Mallette et qu'une copie soit remise aux municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Rivière-Ouelle, Saint-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth. Mme Caroline Thériault quitte la rencontre après la présentation des états financiers.

6. SUIVI DES PLAINTES ET DES OPÉRATIONS

Le problème des bacs du 17 route Chapais et du 105 Chemin du Portage revient. Geneviève nous confirme que les bacs ne sont pas à la rue lors des collectes. À son prochain passage, elle prendra des photos.

05.02.23

7. SIGNATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL DE MME GENEVIÈVE LIZOTTE ET M. GÉRALD DUBÉ POUR L'ANNÉE 2023

Attendu que les contrats de travail des éboueurs sont renouvelables chaque année;

Attendu que la Régie s'est dotée d'un Guide des bonnes pratiques;

Attendu que M. Gérald Dubé est absent;

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le président, M. Gilles DesRosiers et la directrice générale, Mme Manon Lévesque procède à la signature du contrat de travail de Mme Geneviève Lizotte et que la directrice générale contacte M. Gérald Dubé afin de procéder à la signature de son contrat de travail.

06.02.23

8. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes du mois de décembre 2022 soient approuvés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2022		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	1 ^{er} au 31 décembre 2022 (4 sem.)	6 820,74 \$
Administration	1 ^{er} au 31 décembre 2022 (4 sem.)	1 652,20 \$
	Total des salaires	8 472,94 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de décembre	315,85 \$
Vidéotron	Téléphone	81,55 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire décembre	45,00 \$
Revenu Québec	D.A.S. octobre,novembre,décembre	9 457,71 \$
Agence du revenu du Canada	D.A.S. octobre,novembre,décembre	3 490,98 \$
	Total des incompressibles	13 391,09 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Pétroles B. Ouellet	diésel	7 616,87 \$
Centre Service St-Philippe	Huile,graisse,filtres 335, fuite air fuel 334, lumière 336	1 277,62 \$
La Salopette	Gants	29,88 \$
Énergie Sonic	Diésel	664,21 \$
Chambre de commerce	Bons d'achat employés	127,23 \$
Filgo Énergie	Diésel	441,31 \$
Atria	Sauvegarde de décembre,frais annuels	43,41 \$
Centre du camion Labonté	Brake,graisse,filtre air 336	980,51 \$
	Total des comptes à payer	11 181,04 \$
	Grand total	33 045,07 \$

07.02.23

9. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de décembre 2022 soit accepté tel que présenté.

08.02.23

10. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE JANVIER 2023

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes du mois de janvier 2023 soient approuvés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2023
--

SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	1 ^{er} au 31 janvier 2023 (4 sem.)	5 470,17 \$
Administration	1 ^{er} au 31 janvier 2023 (4 sem.)	1 261,38 \$
	Total des salaires	6 731,55 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de janvier	21,55 \$
Vidéotron	Téléphone	81,55 \$
Geneviève Lizotte	Essence courtoisie	25,00 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire janvier	45,00 \$
		\$
	Total des incompressibles	173,10 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Pétroles B. Ouellet	diésel	7 610,76 \$
Centre service St-Philippe	Inspection SAAQ 336	322,85 \$
Coopérative d'informatique	Logiciel comptable	2 040,81 \$
Énergie Sonic	diésel	1 016,93 \$
Carquest	Lave-vitre	89,45 \$
Municipalité St-Onésime	Bac récupération	95,00 \$
Centre du camion Labonté.	Check engine, graisse, brakes	205,81 \$
	Total des comptes à payer	11 381,61 \$
	Grand total	20 027,65 \$

09.02.23 11. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JANVIER 2023

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de janvier 2023 soit accepté tel que présenté.

10.02.23 12. PAIEMENT DE LA FACTURE DE CENTRE DE SERVICE ST-PHILIPPE

Attendu que le différentiel du premier essieu arrière a dû être changé sur le camion 334;

Attendu que le Centre de service St-Philippe nous a présenté une estimée de 7 247,04 \$ taxes incluses pour le remplacement du différentiel;

Attendu que le différentiel a contaminé l'huile et que tous les roulements de roue et les roulements de la sortie du différentiel ont dû être changés;

Attendu que le Centre de service St-Philippe nous présente une facture de 9 546,07 \$ taxes incluses;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement de la facture numéro 29140 du Centre de service St-Philippe au montant de 9 546,07\$ pour la réparation du camion 334.

13. QUESTIONS DIVERSES

14. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} mars à 19 heures à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tel que prévu au calendrier des rencontres.

11.02.23 15. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 17.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Gilles DesRosiers, président

Manon Lévesque, greffière-trésorière